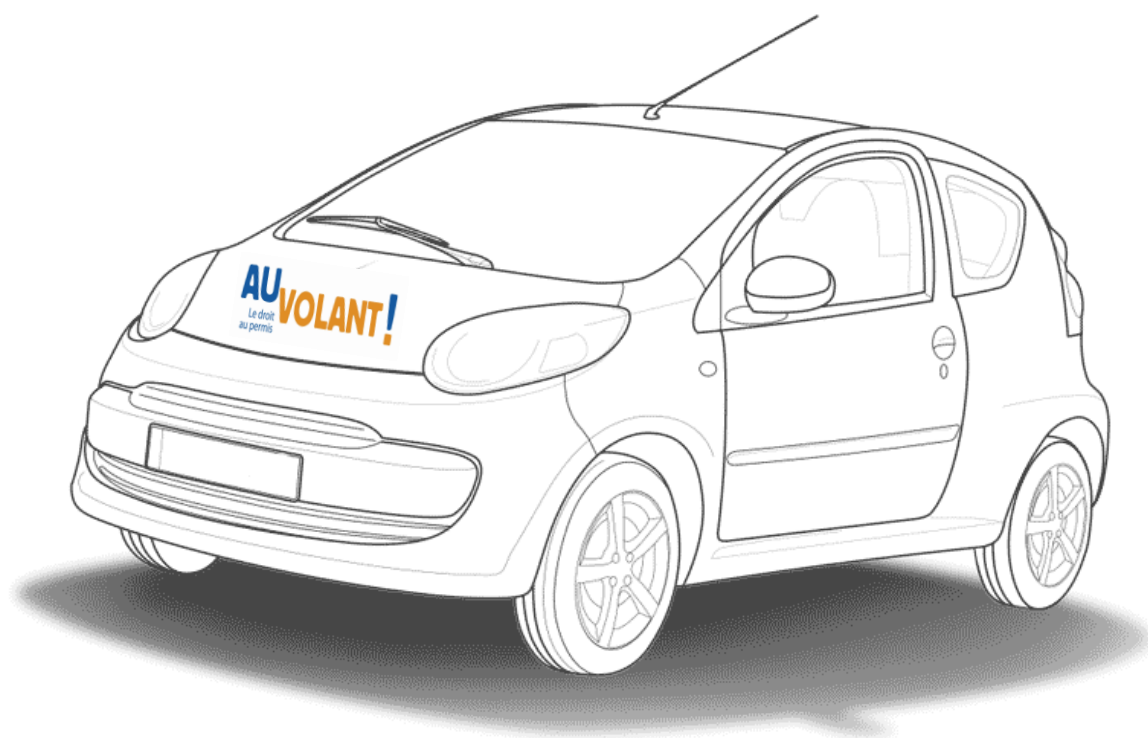


BILAN 2013



Action réalisée avec le concours de



Association Loi 1901 – ACE – 17 Rue des Lauriers – 11000 Carcassonne – 04 68 77 02 41 – auvolant@yahoo.fr –
Agrément préfecture n° I 07 011 0001 0 -Siret : 504 882 499 00032 - Code APE : 9499Z

OBJECTIFS

Former des personnes en difficultés au permis de conduire par une pédagogie renforcée et adaptée en tenant compte du besoin d'un accompagnement socio pro nécessaire à leur réussite car le permis de conduire est un outil qui s'inscrit pleinement dans un parcours d'insertion professionnelle.

Proposer une réponse face aux difficultés d'apprentissage du code de la route souvent vécues comme un frein à l'insertion, par une pédagogie adaptée susceptible de favoriser un parcours auto-école réussi.

Favoriser l'inscription des participants dans un processus d'apprentissage régulier et valorisant, par la mobilisation de processus cognitifs (code et conduite).

Favoriser les perspectives de mise à l'emploi grâce à l'obtention du permis de conduire.

Intervenir sur les questions de citoyenneté, de respect de l'autre, renforcer la socialisation des personnes.

La plupart des candidats sont sortis du système scolaire depuis longtemps. Il faut déjà leur réapprendre à apprendre.

PUBLIC

- * Bénéficiaires du RSA socle avec une référence sociale ou sociopro
- * Jeunes suivis par la Mission Locale
- * Jeunes dépendant de l'ASE
- * Personnes habitant les quartiers
- * Personnes handicapées, si le handicap est compatible avec la conduite d'un véhicule ne nécessitant pas d'aménagement particulier.

si les résultats des tests de sélection s'avèrent suffisants : en effet, la non maîtrise du français met le candidat en situation d'échec car le langage « code » est difficile, notamment dans l'utilisation de nuances.

FORMATION

Code :

La Conseillère en Insertion Professionnelle anime des ateliers « Langage code » « Mathématiques code » et « Analyse des images » afin donner un maximum de chances de réussite à chaque candidat.

L'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (ECSR) doit également s'adapter aux difficultés d'apprentissage en proposant différentes méthodes. Il adopte une pédagogie différente avec des cours spécifiques obligatoires : 10 à 15 séances selon le niveau et la progression du groupe.

En complément, l'ECSR intègre en stage intensif de code les candidats ayant eu des résultats satisfaisants au 1^{er} examen blanc.

Il ne travaille pas uniquement avec des DVD et utilise des tableaux, des schémas, des simulations. Cette pédagogie adaptée répond à des problèmes de compréhension en français, des difficultés à gérer le stress, un manque d'autonomie ou encore un éloignement prolongé de la vie active.

Le fait de réussir l'examen du code est souvent une première réussite. Cela remet en route une dynamique. L'apprentissage et l'examen du permis de conduire constituent pour toute une catégorie de personnes socio économiquement fragilisées une séquence de revalorisation et d'émancipation.

Conduite :

Le candidat bénéficie de 50 H de conduite collective pour valider les 4 étapes du Programme National de Formation. Une fois le bilan de compétences validé par l'ECSR, le candidat est présenté à l'examen.

Insertion professionnelle :

La CIP organise des cycles de 8 séances de TRE avec un nombre maximum de 6 personnes. Les thèmes développés sont :

Analyse du passé professionnel

Identification des * Atouts
* Freins
* Motivations

Identification des pistes professionnelles

TRE * Marchés du travail
* CV
* Lettres
* Enquête métier/entreprise
* Entretien

Organiser et planifier ses recherches

Pôle Emploi * Création de l'espace personnel
* Consulter les offres
* Effectuer une télécandidature

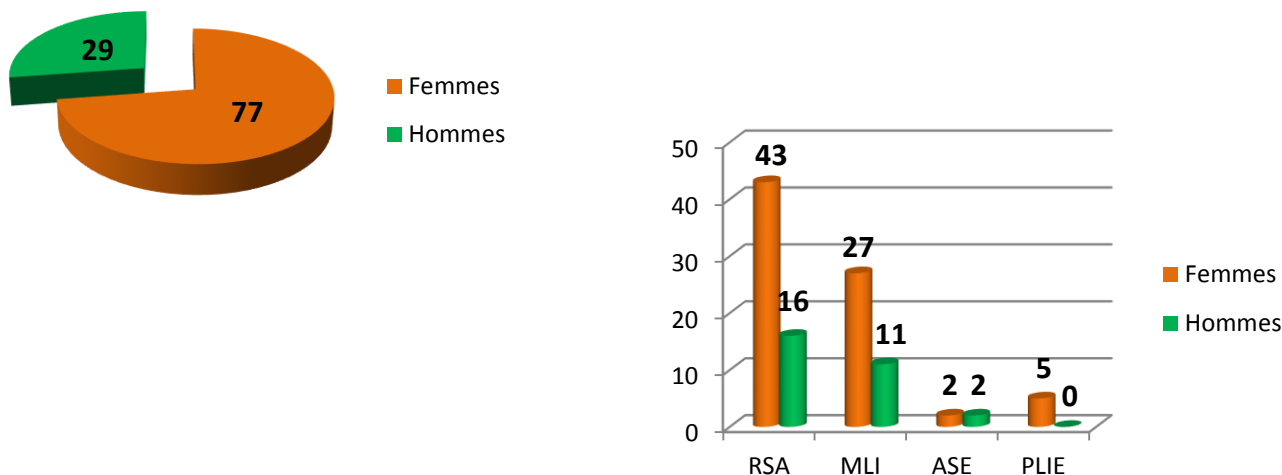
Sites internet dédiés et spécialisés

Candidatures spontanées * Lister les entreprises
* Courriers envoyés

Formation * Recherches d'un centre
* Premier contact
* Tests

En 2013, 106 candidats ont bénéficié de l'action en entrées et sorties permanentes. La file active de 75 candidats a été respectée.

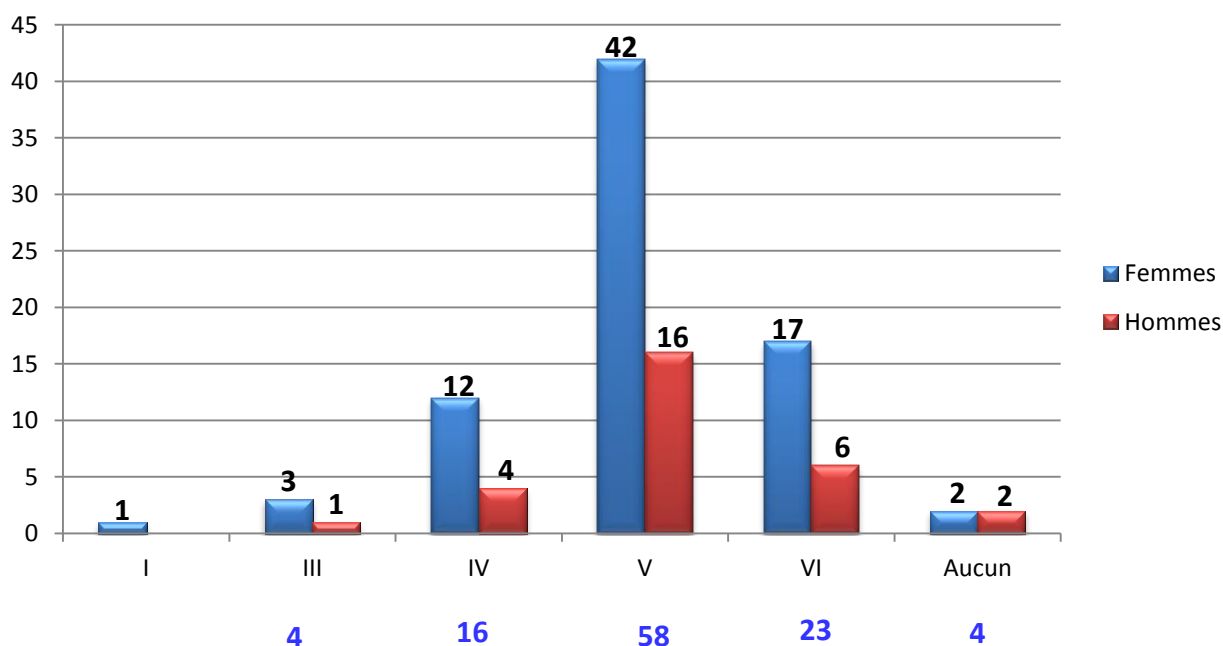
EGALITE HOMME/FEMME



22 femmes et 8 hommes habitent les quartiers relevant du **CUCS**, soit **28,8% des inscrits**

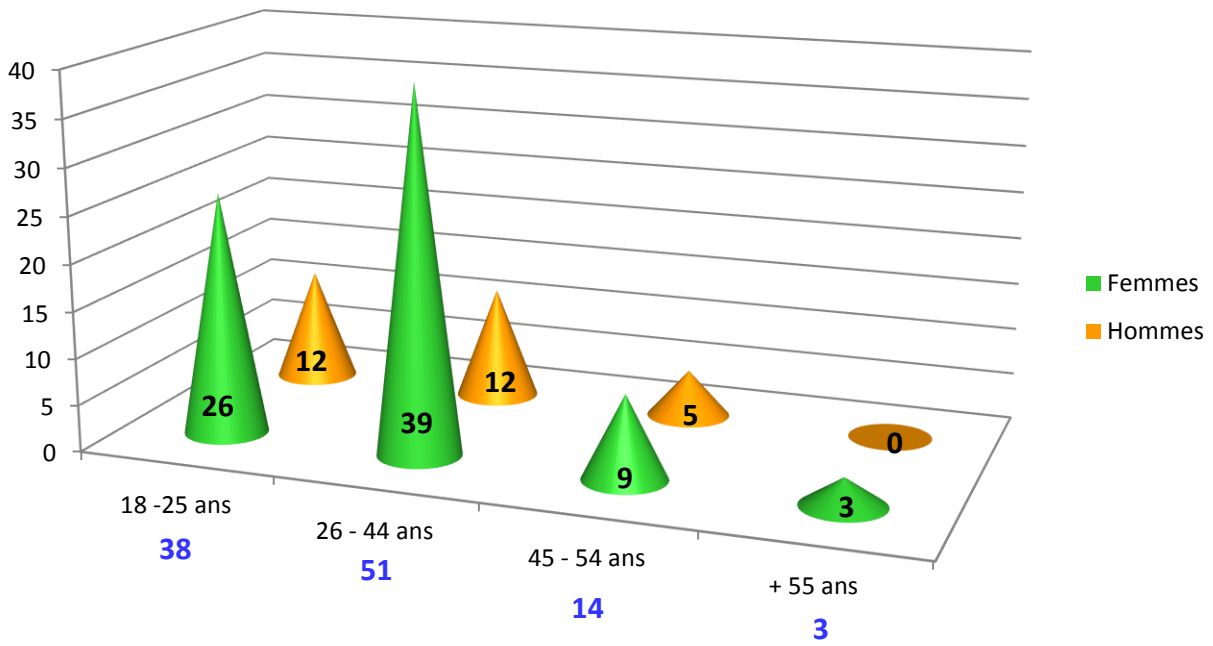
Force a été de constater qu'une majorité de candidats (bénéficiaires du RSA) en formation présentaient plus de difficultés d'apprentissage tant en ce qui concerne l'obtention du code (3 présentations et plus) qu'en ce qui concerne le permis (jusqu'à 130 h de conduite).

NIVEAU SCOLAIRE

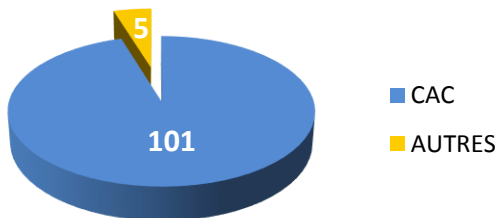


85 personnes soit 80%

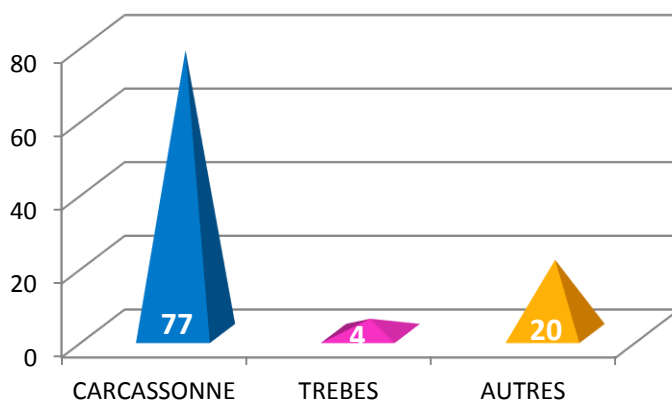
AGE DES BENEFICIAIRES



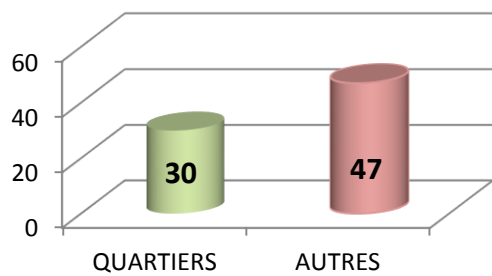
REPARTITION GEOGRAPHIQUE



Sur le bassin d'emploi du Carcassonnais

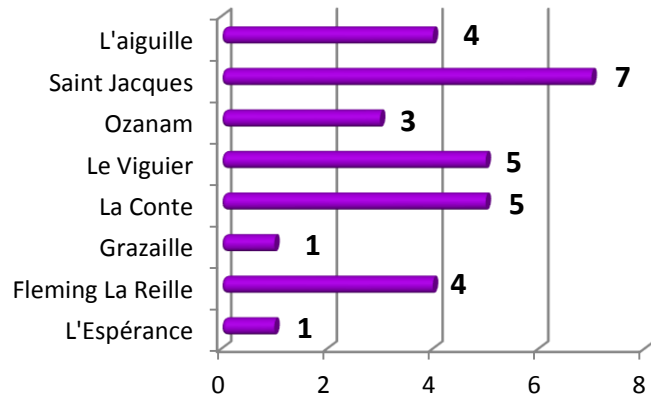


Sur Carcassonne Agglo



Sur Carcassonne

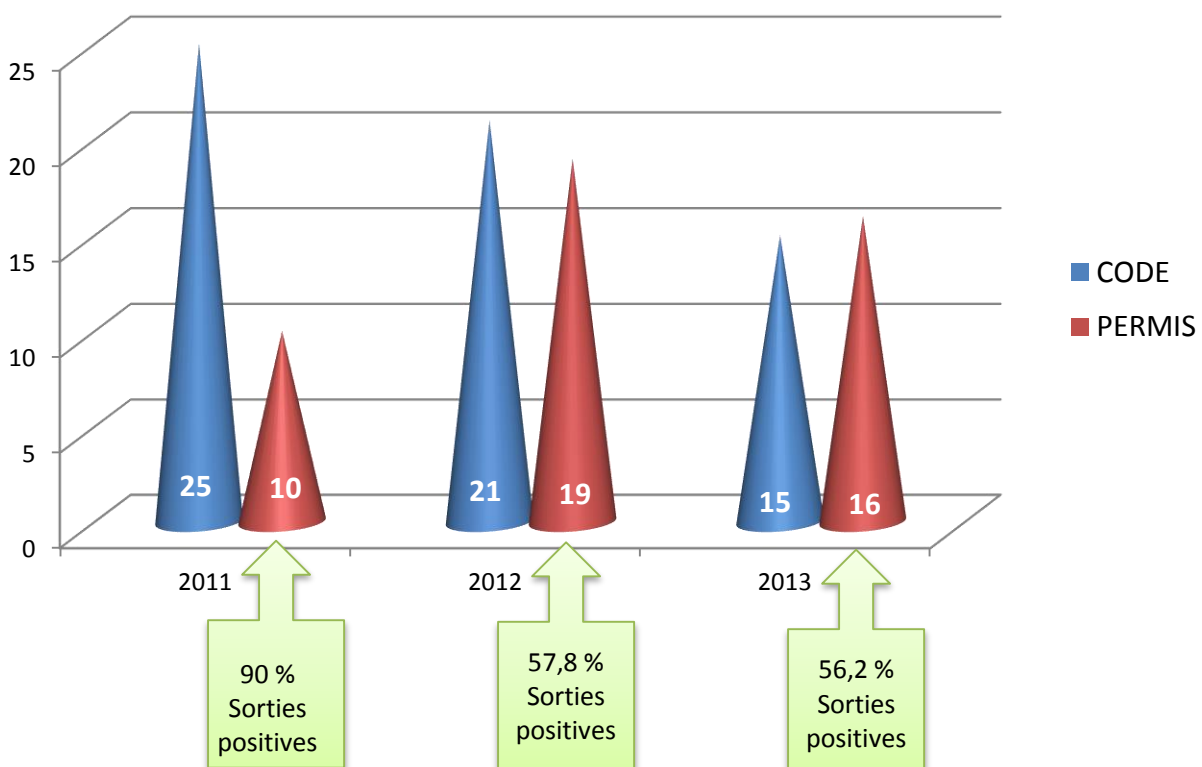
Sur les quartiers



Le fait d'avoir pu bénéficier d'une enseignante de la conduite supplémentaire pendant 4 mois a permis de faire face à cette nouvelle réalité :

- Franck DAVRINCHE s'est consacré aux candidats les plus en difficulté face au code qui ont obtenu leur examen après, pour certains, 24 mois d'apprentissage intensif
- Caroline HULARD a formé les personnes titulaires du code en conduite, à l'exception des « diplômés de mai et juin ».

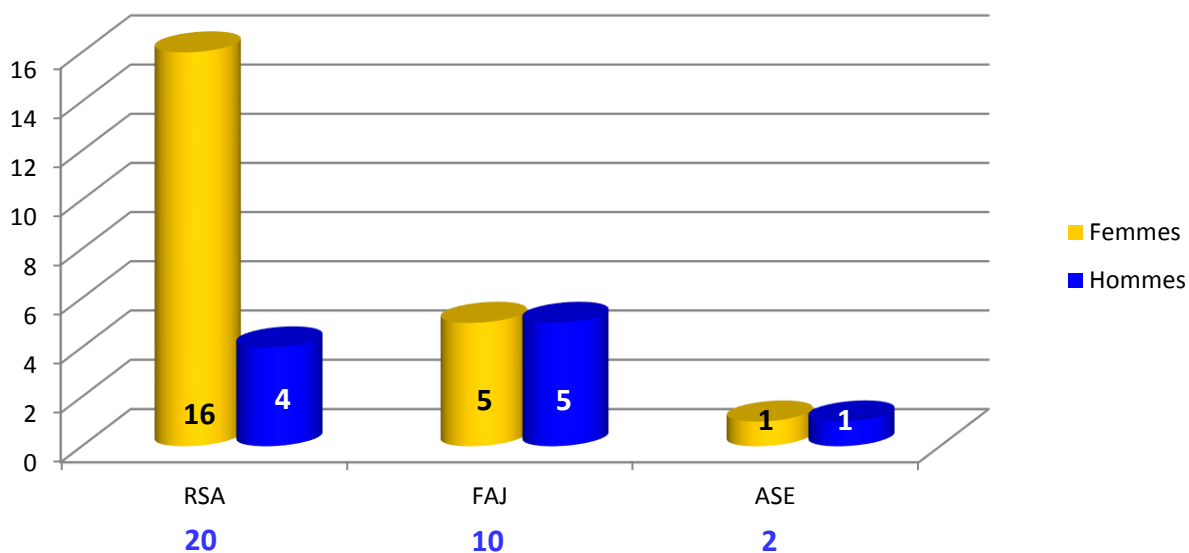
RESULTATS



Les **objectifs 2013** fixés étaient d'inscrire **35 nouvelles** personnes réparties comme suit :

- 23 bénéficiaires du RSA
- 10 bénéficiaires du FAJ
- 2 jeunes de l'ASE

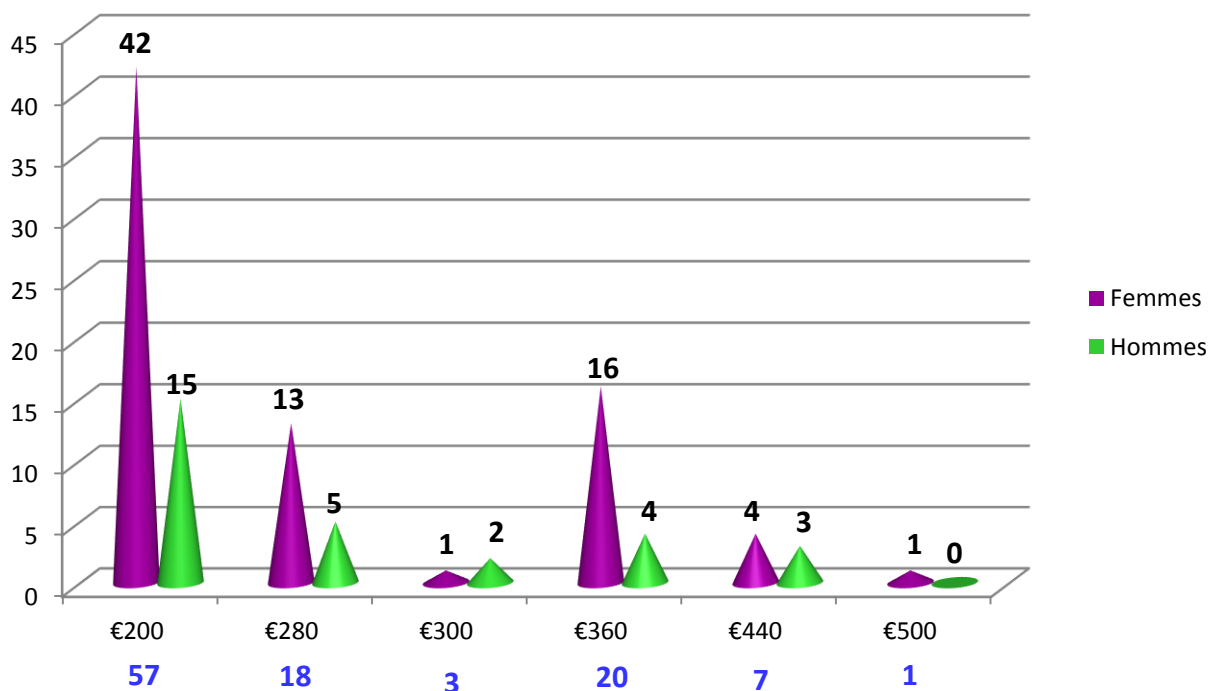
INSCRIPTIONS 2013



Dont 8 personnes résident dans **les quartiers prioritaires** ce qui représente **25% des inscrits**.

La différence s'explique par la démobilisation des personnes en raison du délai d'attente entre la date de la lettre de commande et celle du 1^{er} rendez-vous, notamment durant le 1^{er} semestre.

PARTICIPATION FINANCIERE



PERSPECTIVES 2014

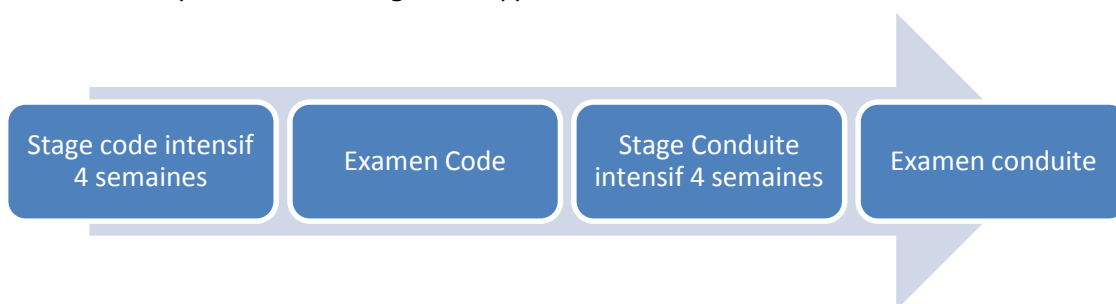
- Restructuration interne :

- * Fin de l'activité Cuisine
- * Monsieur Franck DAVRINCHE devient le Directeur de l'action AUTO ECOLE D'INSERTION SOCIALE

- Embauche d'un nouvel ECSR de la personne de Caroline HULARD qui a su s'adapter aux méthodes de travail et aux différents publics

- Nouvelle organisation des formations

Processus accéléré en 3 mois : uniquement pour les élèves disponibles sur la durée et dont l'évaluation initiale permet d'envisager ce type de formation.



Dates des sessions intensives 2014

13 Janvier
1 ^{er} Avril
16 Juin
30 Septembre

Les orientations des candidats devront impérativement être réalisées et finalisées 15 jours avant le début du stage, le dossier devra être complet et enregistré en préfecture.

En amont de ces sessions intensives, les candidats suivront les ateliers préparatoires : vocabulaire code, mathématiques code, analyse diapo.

En parallèle, les candidats les plus en difficulté bénéficieront de l'accompagnement et de la formation classique.

- Nouveaux Partenariats envisagés

- * MLI dans le cadre de la Garantie Jeunes,
- * Pôle Emploi,
- * CAF,
- * PJJ

- 55 nouvelles entrées